







# **BILAN DES PROJETS ERASMUS + 2015** DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE















# Sommaire

# 8 L'implication des établissements de l'agriculture dans les projets de Mobilité et de Partenariats stratégiques 2015

7,7 millions de crédits européens du budget Erasmus + au bénéfice des projets portés par les établissements

- Part dans le budget national
- Répartition par secteur
   Exemple de projets sur l'employabilité
- Performance du taux de sélection
   Exemple de projets sur l'agro-écologie et le changement climatique
- Répartition public/privé
- Etablissements de l'agriculture ayant déposé au moins une demande
- Nombre et proportion de projets retenus
- Cas de la formation professionnelle
   Exemple de projets sur la démocratisation

# Les actions mobilisant spécifiquement les établissements d'Enseignement supérieur

- La mobilité internationale de crédits
- Les actions centralisées
- Les Alliances de la connaissance
- Les masters conjoints Erasmus Mundus
- Le renforcement de la capacité (Capacity Building)
- La présence du ministère et des établissements de l'agriculture dans les dispositifs de soutien à la réforme des politiques

# Editos

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, est un partenaire important de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, il participe activement à ses instances de gouvernance. Il est également un acteur reconnu du programme de l'Union européenne Erasmus +. La participation des établissements de l'enseignement agricole aux projets de mobilité et de coopération du programme Erasmus + est le reflet de leur engagement en faveur de l'emploi des jeunes et de la citoyenneté européenne. Les chiffres présentés dans ce document traduisent clairement cette implication.

Ce sont 7,7 millions d'euros qui ont bénéficié à la centaine de projets des établissements de l'enseignement agricole en 2015, soit 6.3 % du budget national Erasmus + 2015 géré par l'Agence.

La stratégie de l'Agence est dirigée, sur l'ensemble du territoire, vers les publics ayant le moins d'opportunités de mobilité ou de coopération européenne. Cette proximité avec les acteurs et les jeunes du monde rural est au service d'un meilleur accès aux dispositifs européens d'échange et de coopération.

L'ouverture à l'international dispensée dans les établissements, participe de cette construction d'une identité européenne et citoyenne encouragée par le programme Erasmus +. Elle nourrit les projets d'avenir pour les jeunes et facilite leur ouverture aux autres. au-delà des frontières.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation soutient les efforts déployés par les établissements de l'enseignement agricole et se félicite de leur contribution pour faire face aux défis auxquels l'Europe est confrontée.

Laure Coudret-Laut.

Directrice de l'agence Erasmus+ France / Education Formation

La construction de l'espace européen de l'enseignement et de la recherche est un chantier national dans lequel l'enseignement agricole technique et supérieur entend jouer pleinement son rôle. Le programme Erasmus + est, sans conteste, l'outil emblématique de cette construction. Il permet à nos établissements de former des futurs professionnels conscients d'appartenir à cet espace commun.

Ce document illustre clairement la large mobilisation des établissements d'enseignement agricole, agronomique et vétérinaire. Je m'en réjouis d'autant plus qu'au-delà des mobilités réussies, ce programme offre l'opportunité de porter au niveau européen des sujets cruciaux tels l'agro-écologie et sa prise en compte dans les référentiels de formation, la démocratisation de l'accès à une mobilité ou encore la citoyenneté européenne et internationale.

Je salue le travail de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation et les remercie pour ce document qui objective la forte implication de l'enseignement agricole au sein du programme. Je me félicite de l'excellente collaboration entretenue avec l'Agence et souhaite vivement qu'elle continue à soutenir ce dynamisme des établissements et de la communauté éducative agricole.

Philippe Vinçon,

Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

# Introduction

L'ouverture sur l'Europe et l'international compte parmi les missions de l'enseignement agricole qui échange et coopère sous des formes diverses avec près d'une centaine de pays. Ce sont en priorité les pays de l'Union européenne mais aussi des pays tiers, parmi lesquels les grands pays industrialisés hors Europe.

Cette ouverture à l'international traduit la capacité d'adaptation de l'enseignement agricole aux évolutions de notre époque, en lien avec deux de ses caractéristiques: la première est son rattachement à un ministère technique en prise directe avec les évolutions du secteur agricole; la deuxième de ses caractéristiques est la prise en compte incontournable, dans les formations, des profondes mutations, tout autant sociales, économiques et environnementales, que connaît l'agriculture depuis le siècle dernier.

# Cela se traduit par:

- une grande diversité dans les formations dispensées,
- une dynamique en faveur de l'innovation pédagogique dont en particulier l'approche par gestion de projet,
- la place de la coopération européenne et internationale parmi les cinq grandes missions dévolues à l'enseignement agricole et inscrites dans la loi.

Un dispositif spécifique existe à l'appui de cette mission de coopération, reposant sur des chargés de réseaux géographiques, dont les chargés de mission Europe et programmes européens.

L'objectif de ce document est de présenter la participation de l'enseignement agricole au programme Erasmus+.

Les projets cités illustrent la diversité de ses contributions. Ces projets permettent aussi de mettre en évidence, par les thématiques qu'ils traitent, leur lien avec des **priorités nationales**:

- L'employabilité, pour une meilleure insertion professionnelle et sociale
- L'agro-écologie et le changement climatique
- La démocratisation de l'accès à la mobilité



# Photographie de l'enseignement agricole

- Les établissements d'enseignement agricole au nombre de 813 à la rentrée 2015, forment 450 000 élèves depuis la 4ème jusqu'au doctorat, offrant une variété de parcours de formation aboutissant aux diplômes de CAP, BEP, Bacs technologiques et généraux, BTS, ingénieurs et au-delà.
- Les effectifs se répartissent pour 38 % dans le public et 62 % dans le privé.
- La répartition filles/garçons est de moitié.
- Plus de la moitié d'entre eux sont stagiaires de la formation continue (1) et plus d'un tiers élèves ou étudiants de l'enseignement supérieur court (BTS). La proportion d'étudiants de l'enseignement supérieur long (à partir de la licence professionnelle) est de l'ordre de 4 %.

# L'implication des établissements de l'agriculture dans les projets de Mobilité et de Partenariats stratégiques 2015

Au total, ce sont **134 projets qui ont été déposés** par les établissements de l'agriculture.

**92 d'entre eux ont été sélectionnés**, soit 6 % de la totalité des projets sélectionnés au niveau national.

# BUDGET

# Rappel Montant budget FR 2015: 123 M€

- Mobilité (KA1): 91,8 M€
- Partenariats stratégiques (KA2): 31,2 M€

Projets Agri financés (KA1 et KA2)

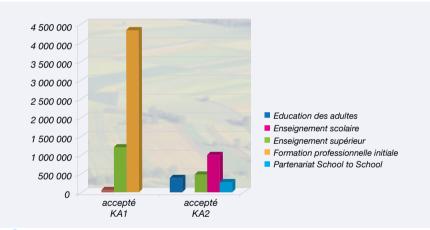
# PART DANS LE BUDGET NATIONAL 7,7 M€ KA1: 5,9 M€ 6,1 % KA2: 1,9 M€ 6,8 % AGRI 6,3 %



- Les établissements d'enseignement agricole captent 7,7 M€ pour leurs projets de mobilité et de partenariat stratégique sélectionnés.
- Alors que l'effectif des établissements agricoles représente 1 % des effectifs nationaux, le budget qu'ils captent représente 6,3 % du budget de la France. Celui-ci s'élève au total à 123 M€ pour les actions KA1 et KA2 gérées par la France.

# MONTANTS CONTRACTUALISÉS PAR SECTEUR DE FORMATION

<b>P</b>	Education des adultes	Enseignement scolaire	Enseignement supérieur	Formation professionnelle initiale	Partenariat School to School	Total général
KA1 KA2	389 065	50 398	1 210 252 478 681	4 349 483 996 808	270 950	5 610 133 2 135 504
Total général	389 065	50 398	1 688 933	5 346 291	270 950	7 745 637





 La formation professionnelle est le secteur qui représente le budget le plus important pour la mobilité comme pour les partenariats stratégiques, soit 5,3 M€, reflétant l'importance du nombre d'établissements délivrant des diplômes de la formation professionnelle.

Le taux d'insertion professionnelle est l'un des points forts de l'enseignement agricole. A l'appui, des projets de partenariats stratégiques, traitent de l'une des priorités européennes, l'employabilité.



# **OPEN**

# **Opportunities through European Networking**

Partenariat stratégique porté par le CFPPA de Vesoul, dans le secteur de l'Education des adultes

### CONTEXTE

Dans un contexte de chômage, l'ouverture européenne offre des opportunités plus larges en matière d'emploi mais aussi d'enrichissement des parcours aussi bien personnels que professionnels.

#### **OBJECTIF**

Le projet d'une durée de 3 ans vise à **présenter aux adultes en formation** professionnalisante, les opportunités d'emplois et à développer leur connaissance du marché européen de l'emploi.

L'objectif est de réaliser in situ des interviews avec les organisations professionnelles des différents pays afin de faire connaître le marché de l'emploi local et ses spécificités, le monde des PME et la possibilité de création d'entreprise. Le projet vise à mobiliser à la fois des compétences linguistiques en situation, à renforcer l'utilisation des TIC\* et à créer des liens professionnels et/ou amicaux pour envisager la mobilité professionnelle comme une réelle option.

# LES PARTENAIRES

Le projet réunit 6 pays partenaires: France, Irlande, Espagne, Allemagne, Italie et Pays-Bas et des centres de formation, dans le domaine des langues et divers secteurs d'activités.

#### **RÉSULTATS ATTENDUS**

L'objet du projet est la mise en ligne sur un site Internet d'interviews réalisées par les apprenants auprès des différents acteurs du monde professionnel et du marché de l'emploi dans chaque pays partenaires et la création d'une plateforme d'échange pérenne d'expérience de mobilités de travail. Il s'appuie sur un renforcement des connaissances linguistiques en lien avec la vie professionnelle et sur la réalisation de vidéos de présentation du secteur professionnel accessible à tous.

<sup>\*</sup>Technologies de l'information et de la communication

Un impact est également attendu auprès des formateurs impliqués ainsi que des partenaires tels que les chambres consulaires et les syndicats professionnels.



# OPportunities through European Networking









# VITEA

Vocational Itinerary in Training and Education in Agriculture VITiculture and Education for All types of learners Vocational Itinerary in Training and Education in Agriculture

Partenariat stratégique porté par l'EPLEFPA du Périgord

#### CONTEXTE

Le projet porte sur une activité essentielle de la production viticole la taille d'hiver et l'effeuillage. Un tailleur est censé maîtriser toutes les étapes du cycle annuel de la vigne et ceci est enseigné dans tous les pays producteurs en Europe. la formation aboutissant à une certification. Toutefois les employeurs éprouvent des difficultés à embaucher des tailleurs qualifiés, en raison du déficit d'image de ce travail saisonnier et peu rémunéré. Or il existe de réelles possibilités de carrière et d'emploi durable.

#### **OBJECTIF**

Le projet VITEA souhaite apporter une réponse européenne à ce besoin de main-d'œuvre qualifiée en assurant un emploi mieux rémunéré tout au long de l'année, mieux qualifié, en lien étroit avec la profession par des modules de formation qui correspondent à la réalité du travail, avec des évaluations renforcées et conduites en situation. Des unités d'apprentissage seront construites afin de développer l'adaptabilité de la main-d'œuvre et de valider les compétences acquises par la délivrance d'ECVET ou par la VAE\*.

# LES PARTENAIRES

France, Italie, Espagne, Autriche, Portugal, Hongrie, Grèce.

Sont associés des centres de formation professionnelle, des entreprises de main-d'œuvre dans 2 pays et un organisme certificateur au Portugal.

<sup>\*</sup> ECVET: European Credit system for Vocational Education and Training (système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels) - VAE: Validation des acquis de l'expérience

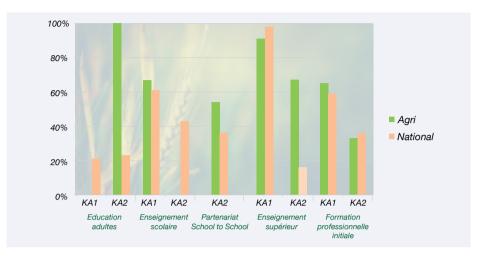
# **RÉSULTATS ATTENDUS**

Le niveau habituel de certification à l'issue des formations à la taille de vigne est généralement le niveau 3 EQF. Les conditions de production peuvent être différentes en fonction des sols, des cépages, des conditions climatiques ou du contexte social qui doivent être analysés afin d'assurer la qualité optimale de la récolte.

VITEA propose de concevoir une formation de « tailleur confirmé » de niveau 4 EQF. Des modules de niveau 3 puis 4 seront rédigés incluant les référentiels pour ces 2 niveaux par une approche par compétences avec utilisation du système ECVET. Les évaluations seront également construites ainsi qu'un outil de suivi de la progression des apprenants.



#### TAUX DE SÉLECTION\* 2015



70 %: taux moyen de sélection des projets KA1 et KA2 des établissements de l'agriculture (pour un taux national moyen de 66 %)



#### Commentaires

- Le taux moven de sélection des projets KA1 et KA2 des établissements de l'agriculture dépasse le taux moven national.
- L'Enseignement supérieur affiche une très bonne réussite pour les projets de partenariats stratégiques, avec 2 projets sélectionnés sur 3 déposés, par rapport au taux de sélection national
- Pour les autres secteurs, les taux de sélection des établissements de l'agriculture sont du même ordre que les taux moyens nationaux, à l'exception de:
  - L'Education des adultes, qui affiche un taux de sélection de 100 % non significatif du fait du très faible nombre de projets déposés en mobilité comme en partenariat stratégique (1 seul projet KA2 déposé et retenu, celui du CFPPA Vesoul)
  - L'Enseignement scolaire : seuls des projets de partenariats stratégiques entre établissements scolaires ont été retenus (projets School to school). Les projets de mobilité du scolaire concernent uniquement les personnels.

<sup>\*</sup> Taux de sélection : nombre de projets retenus/nombre de projets déposés

Proces projets traitent de thèmes d'actualité, à l'appui des priorités des politiques du Ministère en charge de l'Agriculture, telles l'agro-écologie et le changement climatique



Enseigner à produire autrement sur les territoires. Transition vers l'agro-écologie et conséquences sur les systèmes de formation

Partenariat stratégique en formation professionnelle, porté par le CEZ de Rambouillet, établissement public national du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



# CONTEXTE

L'agro-écologie vise à préserver les ressources naturelles, tout en utilisant le potentiel lié à ces ressources comme facteur de **production**. La transition vers de nouveaux systèmes de production performants dans leurs dimensions à la fois économique, environnementale et sociale, constitue une priorité du ministère en charge de l'agriculture.

# **OBJECTIF**

Le projet vise à faire évoluer les référentiels de formation afin qu'ils s'adaptent aux innovations issues de la recherche, du développement et des pratiques des agriculteurs et permettent, par leur diffusion, la transition agro-écologique. Les méthodes pédagogiques seront adaptées à une approche systémique, pluridisciplinaire et basée sur les études de cas sur le terrain

### LES PARTENAIRES

# 5 pays, 5 partenaires

Le Centre d'Enseignement Zootechnique (coordonateur du projet), l'Université Mariboru de Slovénie, le Centre du programme LEADER et de méthodologie de formation en agriculture de Lituanie. l'Observatoire européen du Paysage en Italie. l'Université des Ressources naturelles et des Sciences de la Vie de Vienne (Autriche).

# **RÉSULTATS ATTENDUS**

Pour le court terme, les outils pédagogiques intégrant les témoignages des différents pays par les études de cas réalisées permettront d'informer et de sensibiliser les acteurs de la formation professionnelle et le monde professionnel par des exemples concrets de changements de pratiques introduits par la transition agro-écologique.

A long terme, ce projet devrait permettre:

- une appropriation par la communauté éducative des pratiques pédagogiques qui auront été testées
- l'accompagnement des programmes de la formation professionnelle et des méthodes pédagogiques utilisées
- une appropriation par les agriculteurs et les professionnels concernés ce qui favorisera la transition agro-écologique
- un changement d'état d'esprit quant à la place de la nature dans les agro-systèmes.





# La coopération internationale face au défi du changement climatique Agrof-MM

Partenariat stratégique sur l'agroforesterie porté par Agro sup Dijon



# CONTEXTE

L'année 2015 a été marquée par un évènement diplomatique majeur, la COP 21, 21è conférence cadre des Nations Unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Paris en fin d'année.

Son objectif: définir un cadre d'actions permettant de contenir le réchauffement climatique.

Si l'agriculture contribue en partie, à l'émission de gaz à effet de serre, elle joue, ainsi que la forêt, un rôle de 1er plan pour capter le carbone. L'agroforesterie fait partie de ces pratiques tout à la fois ancestrales et innovantes aujourd'hui reconnues, contribuant à la lutte contre le changement climatique.

L'agroforesterie associe les cultures et les arbres, pour un bénéfice réciproque, tout autant au niveau de l'utilisation des ressources que des bénéfices environnementaux.

#### **OBJECTIF**

Agrof-MM a pour objectif le développement de formations en agroforesterie à destination des agriculteurs, des cadres et conseillers, des techniciens. Ce nouveau projet vise à élargir les acquis d'un premier projet qui a permis l'élaboration de référentiels et de modules de formation ainsi que la création d'une banque de connaissances. Il est tourné vers l'agroforesterie de montagne et méditerranéenne.

# LES PARTENAIRES

# 10 pays, 13 partenaires

Agro Sup Dijon (coordinateur du projet), les EPLEFPA des Vosges et Le Valentin (Drôme), l'association française d'agroforesterie pour les partenaires français, l'université de Debrecen en Hongrie, l'université Ondokuz Mayis en Turquie, Alienoreu, Belgique, Friends of Nature, Liban, TEI STEREAS ELLADAS, Grèce, Abacus Organic Association, Royaume-Uni, Université de Trakia, Bulgarie, Université della Tuscia, Italie, Albanian foundation for training and development, Albanie.

# **RÉSULTATS ATTENDUS**

- Création d'outils de formation innovants pour les étudiants et adultes en formation professionnelle, les techniciens, les conseillers agricoles
- Elaboration d'un parcours de formation basé sur la reconnaissance des qualifications (ECVET, ECTS, EQF\*)

# Site internet:

http://eduter.fr/agrof-mm/



<sup>\*</sup> ECVET: European Credit system for Vocational Education and Training - ECTS: European Credits Transfer Scale - EQF: European Qualifications Framework

# RÉPARTITION PUBLIC/PRIVÉ



Etablissements de l'agriculture ayant déposé au moins une candidature Erasmus+ (KA1 ou KA2) en 2015

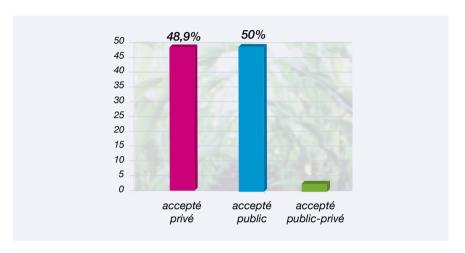


- Les établissements ayant déposé au moins une candidature Erasmus + en 2015 sont répartis de façon équilibrée entre le secteur public et le secteur privé.
- La rubrique public-privé correspond à France Europea, association d'envergure nationale qui regroupe une centaine d'établissements publics comme privés, et dont le but essentiel est de développer les échanges européens. France Europea porte un consortium pour les projets de mobilité des établissements adhérents dans le cadre du programme Erasmus+ au titre de la formation professionnelle.

Elle concerne également quelques consortia de l'enseignement supérieur.

www.FranceEUROPEA.eu

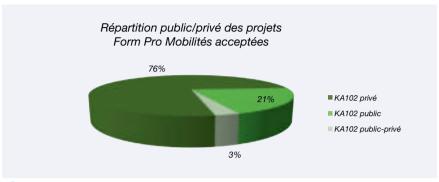
# Nombre et répartition des projets retenus par type d'établissement





- Les projets acceptés se répartissent pour environ moitié entre les établissements du public et ceux du privé.
- En comparant à la répartition des projets déposés, on note un taux de sélection global des projets proche entre ceux du public et ceux du privé. Tous bénéficient du même dispositif d'appui du Ministère en charge de l'agriculture, par le réseau des chargés de mission Europe.

# Nombre de projets de la formation professionnelle retenus par type d'établissement





Concernant les projets de mobilité du secteur de la formation professionnelle, les établissements du privé sont fortement prédominants.

La démocratisation du programme Erasmus + vise à faciliter l'accès au programme de tous les publics. Les structures de formation, situées au plus près des acteurs du monde rural, permettent à ce public de bénéficier aussi de l'expérience de la mobilité européenne.



# La mobilité pour les apprenants des MFR Provence Languedoc

Projet porté par la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales Provence Languedoc, coordonnatrice de 18 MFR de la réaion

# CONTEXTE

Le Réseau des Maisons Familiales et Rurales s'attache à promouvoir la mobilité en Europe auprès de ses publics de niveau IV (baccalauréat) depuis 2006. Souvent implantées dans des zones rurales défavorisées, la politique conduite permet à des jeunes de bénéficier d'une expérience européenne qu'ils n'avaient a priori pas intégrée dans leur parcours de formation.

### **OBJECTIF**

La Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales Provence Languedoc regroupe 18 MFR qui dispensent des formations en alternance auprès de jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et des services aux personnes.

Le projet d'une durée de 2 ans vise à proposer un stage en Europe à 287 jeunes sous statut scolaire, 75 apprentis et 99 adultes/formateurs ainsi qu'à 9 accompagnateurs.

#### LES PARTENAIRES

Des structures d'accueil sont identifiées dans 12 pays: Royaume-Uni, Irlande, Islande, Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Hongrie, Tchéquie, Roumanie, Suède et Pays-Bas.

# **RÉSULTATS ATTENDUS**

L'objectif est de promouvoir la mobilité auprès de l'ensemble des acteurs au sein du réseau et sur le territoire.

- pour les jeunes : acquisition de savoirs professionnels et de compétences transversales pour une insertion facilitée, développement de la citoyenneté européenne et de l'employabilité.

- pour les formateurs: acquisition d'une expérience européenne visant à percevoir la réalité professionnelle et à adapter leurs pratiques en lien avec un marché du travail ouvert, en intégrant cette dimension au plan de formation des personnels.
- intégration dans une dynamique de réseau et développement de la réciprocité.





# Mobilités dans le cadre des doubles diplômes BTS Euro délivrés par l'EPLEFPA\* Saint-Lô Thère (Manche) et le Bridgwater College à Cannington (GB)

Deux BTS Euro, l'un en Productions animales, l'autre en Sciences et techniques agroalimentaires, permettent aux étudiants d'obtenir un double diplôme, le BTS français et le diplôme anglais (Level 3). Les études se déroulent sur 2 ans, avec une 1ère année en France et une année en Angleterre, au Bridgewater College à Cannington (South West England).

Les acquis de cette mobilité, au cours de leurs études, permettent aux jeunes de faciliter leur accès à l'emploi via la mobilité professionnelle européenne. C'est aussi parfois une 1ère étape dans la construction d'un parcours d'études vers une licence professionnelle ou une école d'ingénieurs.



<sup>\*</sup> EPLEFPA: établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

# Les actions mobilisant spécifiquement les établissements d'Enseignement supérieur

#### MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CRÉDITS



Ces mobilités, depuis et vers la majorité des pays partenaires du programme Erasmus +, sont financées sur des fonds européens de coopération.

- Budget total disponible pour la France en 2015: 12, 6 M€
- Résultats pour la France: 11,1 M€ consommés, soit 72 projets sélectionnés sur 139 candidatures retenues

# ⇒ Pour les établissements supérieurs de l'agriculture:

4 projets retenus sur 8 déposés, correspondant à un montant d'un peu plus de 200 000 € (soit une trentaine de bourses) pour cette 1ère année d'ouverture de l'action dans le programme Erasmus+.

Les pays partenaires sont variés (Amérique, Asie, Proche-Orient, Balkans...).

Les établissements de l'agriculture dont les projets ont été sélectionnés :

- Agro-Campus Ouest
- Bordeaux Sciences Agro
- Sup Agro Montpellier
- CIHEAM

(Centre international de Hautes Etudes agronomiques méditerranéennes) de Montpellier

#### ACTIONS CENTRALISÉES



Les actions centralisées sont gérées au niveau de la Commission européenne par l'Agence exécutive, elles donnent lieu à une sélection des projets au niveau européen.

#### Les Alliances de la connaissance

Leurs objectifs: stimulation de l'innovation et de l'entreprenariat en lien avec l'enseignement supérieur.

Très forte sélectivité du dispositif en 2015 (5 % de taux de sélection) pour un budget 2015 de 9M€.

- ⇒ Pour 2015 : pas d'établissement d'enseignement supérieur de l'agriculture impliqué dans les projets retenus et dont le partenariat comporte une organisation française. Ils portent sur des thématiques autres que l'agriculture (électronique et urbanisme).
- ⇒ A souligner sur 2014 : l'implication d'établissements supérieurs de l'agriculture dans 2 projets retenus en 2014, dont le seul coordonné par la France (sur 10 projets au total, sélectionnés au niveau européen)



 Projet coordonné par la France: FOODLAB (European Foodbusiness) Transfer Laboratory) portant sur le développement de compétences entrepreneuriales pour le secteur de l'agroalimentaire, coordonné par la CCI du Vaucluse. Implication d'ISARA Lyon (Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes) dans le partenariat.







 Projet EuFooD-STA (European Food studies and Training Alliances) axé sur le développement de collaborations entre l'enseignement supérieur et le secteur industriel avec l'implication d'Agro Paris Tech (Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement).

# Les Masters conjoints Erasmus Mundus

- Cette action soutient des formations d'excellence au niveau master en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde, ces formations étant mises en œuvre par un consortium d'établissements d'au moins 3 pays participant au programme.
- Sur les 15 projets sélectionnés en 2015 au niveau européen pour un budget de près de 36 M€, 10 impliquent la France (8 comptent au moins un partenaire français, 2 sont coordonnés par un établissement français).

- ⇒ 3 établissements d'enseignement supérieur de l'agriculture sont présents dans l'un des 2 projets coordonnés par une organisation française et qui porte sur la santé des plantes, « Planthealth »:
  - Sup Agro Montpellier, coordonnateur
  - Agro Campus Ouest Rennes
  - Agro paris Tech

# Renforcement de la capacité

- Ces actions de coopération soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires.
- Sur les 140 projets sélectionnés en 2015 au niveau européen correspondant à un budget d'environ 122 M€, 37 impliquent la France (29 impliquent un partenaire français, 8 sont coordonnés par un établissement français).
- ⇒ Les établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire sont largement impliqués dans ces projets, soit via le consortium national de l'Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France - IAVFF \*, soit individuellement. Leur participation en tant que coordinateur ou partenaire, concerne 4 projets avec l'Amérique latine, l'Asie...

# Les structures impliquées:

- Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France IAVFF
- Sup Agro Montpellier
- Ecole nationale vétérinaire de Toulouse
- Institut national polytechnique de Toulouse au titre de l'école nationale supérieure d'agronomie de Toulouse

<sup>\*</sup> L' IAVFF fédère les 12 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage relevant du ministère en charge de l'agriculture ainsi que des instituts de recherche

# La présence du ministère et des établissements de l'agriculture dans les dispositifs de soutien à la réforme des politiques

Les activités de soutien à la réforme des politiques font l'objet de financements dans le cadre de l'action clé 3 (KA3) du programme Erasmus +. L'agence Erasmus+ France Education Formation intervient sur certaines de ces actions, en particulier sur les outils de transparence (Europass et Supplément au diplôme) et les réseaux chargés de soutenir la mise en œuvre de ces outils (réseau des experts ECVET), également sur les réseaux en appui de l'éducation des adultes (AEFA, EPALE).

Les établissements de l'agriculture sont impliqués soit par l'utilisation de ces dispositifs, soit par la participation d'experts à ces réseaux.

#### EUROPASS MOBILITÉ ET SUPPLÉMENT AU DIPLÔME



Europass est un portefeuille de compétences européen reconnu dans 34 pays. Il a été adopté en décembre 2004 par le Parlement et le Conseil européen et approuvé par les Etats membres. Dans chaque pays, un Centre National Europass (CNE) coordonne l'ensemble des activités relatives à Europass.

En France, c'est l'Agence Erasmus+ France / Education Formation qui a été désignée par les ministères en charge de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Emploi pour coordonner et promouvoir Europass au niveau national.

Europass est composé de cinq documents: le CV Europass, le Passeport de Langues, l'Europass Mobilité, le Supplément au Certificat et le Supplément au Diplôme.

Ces outils sont utilisés par les établissements du ministère en charge de l'agriculture.





ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training) est un système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels. Il est utilisé dans la conception des certifications.

Le ministère en charge de l'agriculture, par son rôle dans la définition des certifications professionnelles délivrées par les établissements de formation agricole, est partie prenante de ce dispositif.

Le ministère a également désigné un expert pour participer à l'équipe nationale des experts ECVET, coordonnée par l'Agence nationale Erasmus+ et financée par les fonds européens du programme Erasmus+. Cette équipe apporte informations et conseils sur l'utilisation de ce dispositif.





L'Agenda européen pour la formation et l'éducation des adultes vise à financer des actions de synergie entre différents réseaux institutionnels et opérationnels référents dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes, dans le but d'améliorer l'accès à l'emploi des adultes les moins qualifiés. Avec l'aide d'un Comité de Pilotage composé de 6 Ministères et 11 grands acteurs nationaux et régionaux, l'Agence Erasmus + organise diverses activités de concertation et de recherche: groupes de travail, conférences, expérimentations, publications et visites de terrain en Europe.

Le Ministère de l'agriculture est membre du Comité de Pilotage à travers la participation de la DGER aux activités de l'AEFA.

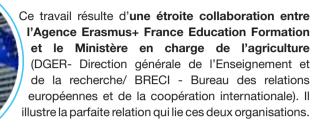




EPALE (Electronic Platform for Adult Learning in Europe) est une plateforme électronique multilingue destinée aux professionnels de l'éducation et de la formation des adultes. Son objectif est d'améliorer la qualité de la formation des adultes en Europe (dans 33 pays), de construire un solide réseau paneuropéen de la formation des adultes, et de permettre aux différentes parties prenantes (formateurs, chercheurs, institutionnels, journalistes...) d'échanger autour de leurs pratiques. C'est l'agence Erasmus+ France/Education Formation qui est le service d'assistance EPALE pour la France.

Le Ministère en charge de l'agriculture a manifesté son intérêt pour ce dispositif par sa participation à la conférence de lancement d'EPALE France en novembre 2015. Cette plateforme constitue un outil efficace pour valoriser les activités en lien avec ce secteur de formation.

# Conclusion



Les résultats chiffrés sont issus d'une exploitation manuelle de la base de données dont dispose l'agence.

Ils permettent de disposer d'un panorama de l'implication des établissements sous tutelle du Ministère dans le programme Erasmus + sur l'année 2015.

Cette exploitation manuelle ne permet pas d'écarter avec certitude tout risque d'erreur, même si une attention particulière a été portée au traitement des données.

Les travaux en cours devraient permettre d'automatiser et de fiabiliser ces bilans annuels

L'obiectif est maintenant d'assurer un suivi annuel tout au long du programme Erasmus + (2014-2020), afin de pouvoir analyser l'évolution de la participation des établissements sous tutelle du Ministère aux dispositifs d'Erasmus +.





+ + + + + + + + + + + + + + + + + +

